



PARTIRA !

Mathieu Gallet a été démis de son mandat par le CSA le 31 janvier dernier.

Le CSA ne pouvait pas faire un autre choix vu les attendus du jugement et la condamnation en première instance de Mathieu Gallet.

Comme nous l'avons déjà écrit avant la décision du CSA, cette condamnation posait la question de l'exemplarité des responsables publics.

Le CSA retire aujourd'hui son mandat à un PDG qu'il avait adoubé quatre ans auparavant.

Le bilan Mathieu Gallet :

Nous ne regretterons pas Mathieu Gallet, auquel nous nous sommes opposés tout au long de son mandat. Il était porteur d'un projet qui a provoqué la plus longue grève de l'histoire de Radio France en 2015.

Les bonnes audiences ne peuvent suffire à dresser le bilan d'un PDG (d'autant qu'elles sont le fruit du travail des salarié-es). Elles ne peuvent faire oublier la situation fortement dégradée dont Mathieu Gallet est comptable : centaines de suppressions d'emplois (CDI et CDD), réduction de la production, casse des FIP en région, remise en cause du travail de proximité des locales, projet de fusion des rédactions qui uniformiserait encore plus l'information sur les différentes chaînes, dégradation des conditions de travail, climat social exécrationnel.

Mathieu Gallet a initié un retour brutal à l'équilibre financier dont les salarié-es font les frais, alors que le déficit était en grande partie dû au non-respect des engagements de l'Etat et à de mauvais choix des PDG successifs, notamment dans la conduite de chantier de la Maison de la Radio.

Et maintenant :

Que peut-on attendre de bon d'un PDG nommé par le CSA qui a montré son incompétence et son manque de transparence lors de la désignation de Mathieu Gallet ? Le gouvernement veut que les PDG de l'audiovisuel public soient nommés par les Conseils d'Administration comme dans le privé. Ce serait encore pire : le lien avec le pouvoir serait encore plus direct !

Il faut une vraie réflexion sur un mode de nomination transparent des PDG de l'audiovisuel public, qui associe la représentation des citoyens, des auditeurs et des salarié-es.

Quant à la réforme de l'audiovisuel public envisagée par le pouvoir, les salarié-es et la CGT n'accepteront pas ce projet destructeur dont nous connaissons les grandes lignes.

Que ce soit avec un PDG « définitif ou intérimaire », nous ferons entendre la voix des salarié-es pour défendre Radio France.

D'ores et déjà nous demandons le retrait de cette réforme, véritable déclaration de guerre à l'audiovisuel public.

Le 2 Février 2018